



Dossier de presse

# Candidature 2015

## Championnat du monde Aviron senior

### Base départementale d'aviron du Lac d'Aiguebelette

Conférence de presse  
Vendredi 21 juin 2010

#### CONTACTS PRESSE

Conseil général de la Savoie  
Véronique Lotito  
Tél : 04 79 96 73 26  
e-mail : [veronique.lotito@cq73.fr](mailto:veronique.lotito@cq73.fr)

Agence Blanco Negro  
Laurence Dacoury / Justine Ehrhardt  
Tél : 01 47 72 81 41 / 06 34 18 66 54  
e-mail : [agenceblanconegro@wanadoo.fr](mailto:agenceblanconegro@wanadoo.fr)

FFSA  
Noémie Morin  
Tél : 01 45 14 26 65 / 06 73 39 24 27  
e-mail : [noemie.morin@avironfrance.fr](mailto:noemie.morin@avironfrance.fr)



## Du cœur et du souffle pour un engagement en faveur du sport en Savoie

Aide aux équipements sportifs et aux événements sportifs, soutien aux associations du mouvement sportif départemental et au développement du sport en milieu scolaire, sans oublier celui aux athlètes de haut niveau : le Conseil général accorde une place privilégiée au sport dans le département, indispensable au bien-être physique et moral, et porteur d'une belle image de la Savoie lorsqu'il est pratiqué à un haut niveau.

Pour conduire sa politique en faveur du sport, le Département se donne les moyens : **un budget de près de 5,5 M€** lui est consacré en 2010.

Concrètement, cela se traduit par des **aides aux comités départementaux sportifs**, dont 52 bénéficient d'un contrat d'objectifs avec le Département pour d'accompagner la formation, le perfectionnement sportif, la prise en compte du handicap, le développement de la pratique et les passerelles avec le milieu scolaire, ce qui représente 850 000€ par an.

Concernant le **sport de haut niveau**, **29 clubs** sont soutenus par le Département, parmi lesquels les 3 clubs pro (basket et handball), pour leur permettre d'évoluer en élite nationale et de soutenir par ailleurs leur action éducative et sociale. **46 sportifs de haut niveau** bénéficient d'un soutien financier du Département pour les accompagner dans leur projet sportif et social.

**La pratique sportive en milieu scolaire** est également un des axes important de l'intervention du Conseil général : le **Plan Ski Jeunes** initiant les collégiens savoyards à la pratique du ski alpin, dont ont bénéficié 3 300 collégiens lors de la saison 2009/2010, le lancement cet hiver de la **carte « Ton collègue à la neige »** permettant à 15 000 collégiens de bénéficier hors temps scolaire de réductions tarifaires sur la location de matériels, les forfaits ou les cours de ski dans une trentaine de stations partenaires, le **soutien aux sections sportives** (ski, aviron, handball, montage et escalade, football) des collèges et la **dotations pour l'Education physique et sportive** qui leur est allouée, ou encore l'expérimentation au printemps 2010 d'un **Plan montagne** favorisant la ré-appropriation du milieu montagnard par les jeunes, l'ensemble de ces actions témoignent de l'engagement du Conseil général en faveur du développement du sport scolaire.

Pour que le sport fasse partie intégrante de la vie quotidienne des Savoyards, des équipements pour le pratiquer sont nécessaires. Au titre de sa politique sportive, le Conseil général apporte sa contribution financière à la construction de **grands équipements sportifs** par les communes ou communautés de communes, avec par exemple l'équipement plurifonctionnel de l'agglomération chambérienne, le stade de biathlon en Haute-Maurienne ou encore l'aide aux équipements olympiques, comme la piste de bobsleigh de La Plagne et le stade de saut de Saint-Bon-Courchevel.

### REPERES

Le sport en Savoie, c'est :

- + de 115 000 licenciés
- 1 250 clubs
- 56 comités départementaux dont 52 sous contrat d'objectifs avec le Département

Le Département assure par ailleurs la gestion de l'aménagement et le développement des activités **des bases de loisirs** des Mottets au lac du Bourget et d'aviron au lac d'Aiguebelette.

Vitrine du sport de haut niveau en Savoie, **les événements sportifs** sont également soutenus aux plans financier et logistique par le Département. Depuis les Jeux olympiques d'Albertville en 1992, la Savoie a été le théâtre de nombreuses compétitions sportives internationales avec plusieurs Championnats du monde dans différentes disciplines (aviron, handball, canoë-kayak, ski alpin à Val d'Isère en 2009), et le Département a acquis un savoir-faire unique en termes d'accueil et d'organisation d'événements.

Dans un avenir proche, la Savoie accueillera le Championnat du monde de course d'orientation dans les Bauges en 2011, et le Championnat du monde de canoë-kayak à La Plagne en 2012. Le Conseil général de la Savoie et la Fédération française des sociétés d'aviron portent aujourd'hui la candidature française pour le Championnat de monde Aviron senior en 2015 sur le site de la base départementale d'aviron du lac d'Aiguebelette.

## **La Savoie, terre d'accueil de l'aviron et des grandes compétitions de la discipline**

Situé à 15 minutes de Chambéry, le Lac d'Aiguebelette, doté d'un cadre naturel remarquable, très abrité du vent, constitue depuis de nombreuses années un site particulièrement apprécié pour les activités d'aviron.

Lac privé, propriété d'Electricité de France et de la famille de Chambost, c'est en 1980 que le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette, initialement composé du Conseil général de la Savoie et des cinq communes riveraines du lac, lance le chantier de la base d'aviron, désireux de consolider un lieu historique de pratique de l'aviron, développé au début du XX<sup>e</sup> siècle sous l'égide de la Comtesse de Chambost. La base d'aviron est inaugurée en 1985 par Alain Calmat, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, et depuis 1987, elle accueille à titre permanent l'Aviron Club du Lac d'Aiguebelette en mettant une partie de ses équipements à la disposition du club.

Après la dissolution du Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette en 2003, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Conseil général de la Savoie devient propriétaire et gestionnaire de la base d'aviron avec pour objectif la pérennisation des équipements et de l'activité de l'aviron dont l'intérêt dépasse largement le territoire du lac d'Aiguebelette et de la Savoie.

## ◆ Concilier sport de haut niveau et pratique grand public de l'aviron

Au fil des ans, les activités d'aviron se structurent et la base accueille de nombreux stages de clubs d'aviron français et étrangers. Le site et les équipements proposés sont en effet particulièrement appréciés des Equipes de France qui effectuent désormais la quasi-totalité de leurs stages de regroupement et de préparation olympique, notamment pour le cadre naturel qu'il offre à la discipline : un lac naturel à l'abri du vent, sur une eau calme.

Fort de ce capital naturel et des atouts de l'infrastructure, le Conseil général s'est fixé pour objectifs prioritaires :

- de **préserver la qualité de la prestation proposée aux clubs pour le sport de haut niveau**, tant à travers la qualité du plan d'eau, le niveau d'équipement de la base que les compétences du personnel d'encadrement ;
- d'**amener le grand public à la pratique de l'aviron**, d'une part en développant tout au long de l'année l'accueil des jeunes des écoles, collèges, lycées, et des centres de loisirs, et par ailleurs en proposant aux vacanciers de s'initier durant l'été à la discipline.

## ◆ Respecter le milieu naturel et la qualité du site

Le respect du milieu naturel et de la qualité du site sont en effet les garants de la notoriété du Lac d'Aiguebelette.

A ce titre, des **actions de découverte, de valorisation et de protection de l'environnement** (interventions auprès des publics scolaires par exemple) sont menées en concertation avec les associations locales grâce à un partenariat et un dialogue constant respectant les prérogatives de chacun.

La base d'aviron contribue aussi ponctuellement à **faciliter les missions de l'AAPPMA** en mettant certains de ces équipements à disposition pour des opérations d'alevinage du brochet, ou de capture de lavarets à des fins de reproduction. De son côté, l'AAPPMA met gracieusement sa barge à disposition de la base départementale pour des opérations de balisage d'entraînement.

Par ailleurs, fidèle aux engagements pris en 2004, le Département acquiert actuellement **un bateau de sécurité**, de type catamaran (moins de vagues gênant les rameurs et les pêcheurs) à **propulsion électrique**.

Grâce aux progrès techniques fulgurants réalisés tant sur les moteurs que sur les batteries, la base d'aviron pourra ainsi assurer environ 60 % de son encadrement avec ce bateau.

## ◆ Le Lac d'Aiguebelette, site des grandes compétitions d'aviron

Depuis sa création, la base départementale d'aviron a accueilli de nombreuses **compétitions internationales** comme la Coupe d'Europe (Match des seniors) en 1987, le Championnat du monde junior en 1990, ou le Championnat du monde senior en 1997.

Des Championnats de France (différentes catégories) se déroulent régulièrement sur le Lac d'Aiguebelette (1994, 1997, 1999, 2002, 2006 et 2009) ; le prochain, dans la catégorie senior, ayant lieu en 2011.

La base départementale est également le terrain de nombreuses autres compétitions d'aviron :

- la Régate internationale Savoie Mont-Blanc (2 500 rameurs) le 2<sup>ème</sup> week-end de mai ;
- les coupes Rhône-Alpes : Régate réservée aux plus jeunes rameurs des clubs de la Ligue Rhône-Alpes ;
- les tests de Ligue Rhône-Alpes : sélection pour la Coupe de France ;
- les championnats de Zone (bateaux courts et bateaux longs) : sélection pour le Championnat de France ;
- le championnat inter-académiques UNSS/FFSU.

## Championnat du monde Aviron senior 2015 : le Conseil général de la Savoie et la Fédération française des sociétés d'aviron portent la candidature française

C'est à l'occasion du championnat de France senior bateaux longs en 2009 que le Conseil général de la Savoie et le Comité départemental d'aviron décident conjointement de candidater au Championnat du monde Aviron senior de 2015.

La configuration actuelle du bassin de la base départementale d'aviron ne permettant d'accueillir dans sa zone d'arrivée que 3 000 spectateurs, et le cahier des charges établi par la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA) exigeant une capacité d'accueil de 5 000 spectateurs en tribune pour la compétition, les techniciens de la base départementale ont travaillé, dans le cadre d'une large concertation, à **la création d'un nouveau bassin de compétition**, conforme au cahier des charges.

Le 4 décembre 2009, Hervé GAYMARD, Président du Conseil général de la Savoie, et Georges GIMBEL, Président du Comité départemental d'aviron, ont adressé conjointement la lettre de candidature de la Savoie pour l'organisation du Championnat du monde d'aviron au Président de la Fédération française des sociétés d'aviron Jean-Jacques MULOT.

**Le comité directeur de la FFSA en a pris acte le 30 janvier 2010 en votant à l'unanimité en faveur de la candidature savoyarde, précisant qu'elle serait la seule candidature française aux mondiaux de 2015.**

Le comité de candidature piloté par le Conseil général réunit la Fédération française des sociétés d'aviron et les services du Département qui travaillent activement à la préparation du dossier.

L'approche technique pour la mise en œuvre du nouveau bassin est à ce jour achevée ; elle sera prochainement transmise à la FISA dont les experts pourraient se rendre sur le site avant l'été.

Le dossier, dans son élaboration, bénéficie de l'expertise technique de l'Agence touristique départementale, laquelle s'appuiera sur le Cabinet Algoë.

### ◆ Les dates clés du dossier de candidature

- ◆ Remise du dossier préliminaire de candidature en février 2011
- ◆ Visite des experts de la FISA sur le site en avril/mai 2011 à l'issue de laquelle ils formuleront leurs avis techniques sur le dossier
- ◆ Remise du dossier définitif en mai 2011
- ◆ Annonce de l'attribution du Championnat du monde d'aviron 2015 lors du congrès de la FISA à Bled (Slovénie) en août 2011.

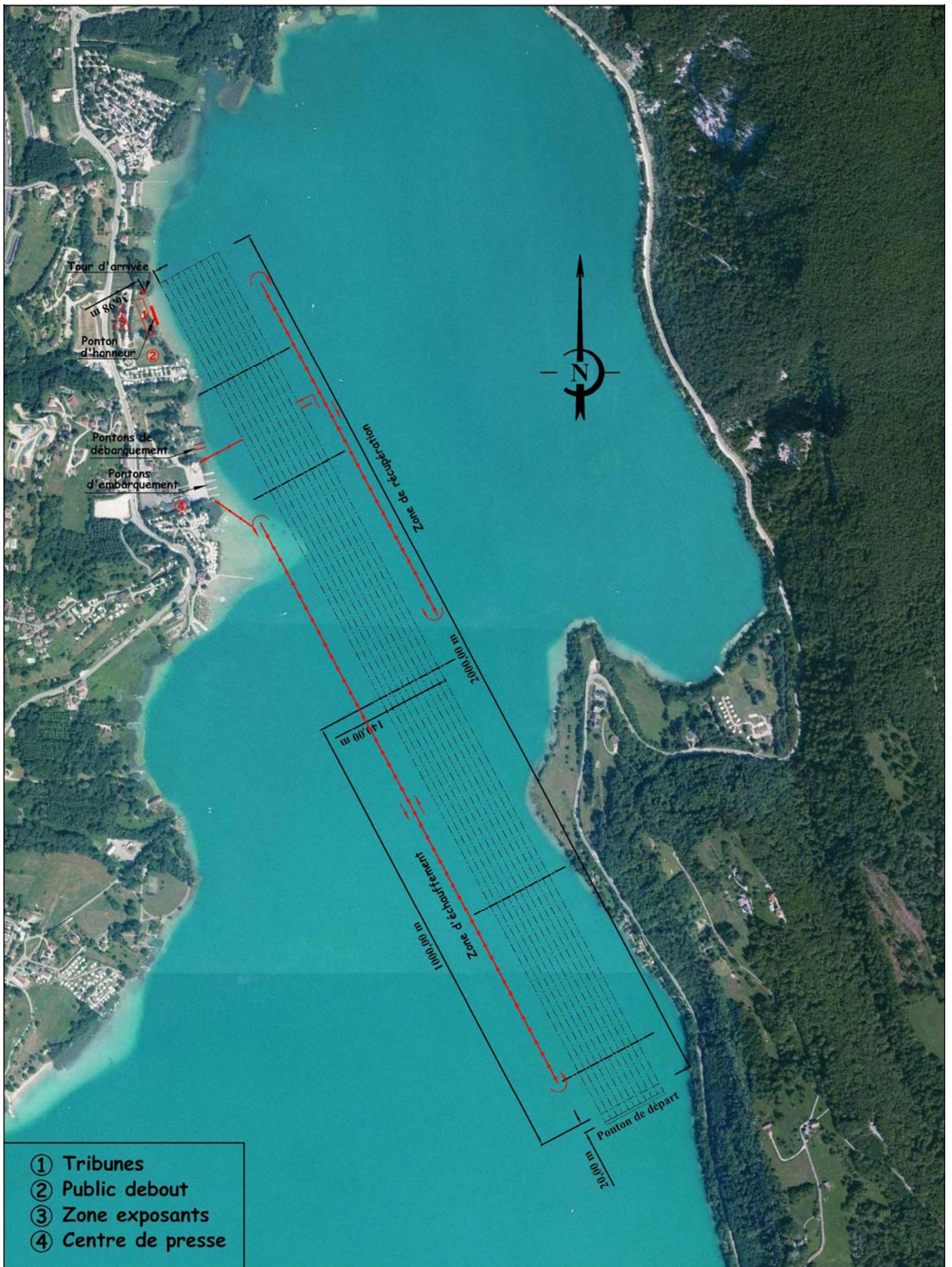
Parallèlement, le Conseil général de la Savoie lance un site Internet dédié à la base départementale d'aviron,

[www.aviron-lac-aiguebelette.com](http://www.aviron-lac-aiguebelette.com) accessible dès le 21 mai 2010.

Celui-ci propose toutes les fonctionnalités attendues par un club ou une équipe désireuse de s'entraîner sur le lac d'Aiguebelette, ainsi que des informations destinées au « grand public ».

C'est l'actualité locale de l'aviron et de sa base départementale du lac d'Aiguebelette !

## Le nouveau bassin de compétition d'aviron





## TEMOIGNAGE

Michel Andrieux, Champion du monde à Aiguebelette en 1997

### Quels souvenirs conservez-vous du Championnat du monde 97 à Aiguebelette ?

Avec mon équipier, nous avons déjà participé à de nombreuses régates sur le Lac d'Aiguebelette. Nous connaissions le site et l'organisation. Et puis nous sommes arrivés pour le Championnat du monde. Tout avait changé, nous étions dans une autre dimension. Cela fut comme un « choc ». Tout avait pris de l'ampleur : l'aménagement du parc à bateaux, les moyens matériels et humains. J'ai eu l'impression de revivre en termes d'organisation les JO de 96 à Atlanta.

C'est particulier de vivre un championnat du monde dans son pays et un aboutissement de devenir Champion du monde chez soi. L'émotion et l'importance de ce titre sont quasi-identiques à celles qui sont vécues lors d'un titre olympique. Lorsque l'on participe à un Championnat du monde chez soi, on doit être à la hauteur et être présent. Avec Jean-Christophe Rolland, nous avons relevé ce défi.

De plus, pour la 1<sup>ère</sup> fois, la FISA a autorisé la diffusion des hymnes nationaux lors des podiums. Entendre chez soi la Marseillaise, devant son public, donne une saveur très particulière à un titre de Champion du monde.

### Quelles sont les qualités du bassin ?

Le bassin est très régulier. C'est un point très important lorsque l'on est rameur. On étudie beaucoup ce type de paramètres. Du fait que le lac d'Aiguebelette soit un bassin naturel, il n'y a pas de déséquilibre. Les lignes sont équitables et le bassin peu venté.

Le bassin d'Aiguebelette a aussi un atout très particulier : son cadre qui donne envie de ramer. Le cadre, la montagne font rêver. De plus, l'organisation est parfaite sur le bassin. Il est tellement grand que les rameuses et les rameurs ont de la place pour s'échauffer et récupérer sans gêner personne. C'est une situation exceptionnelle.

Pour moi, le bassin d'Aiguebelette est l'un des meilleurs bassins d'aviron au monde !

### Si vous deviez défendre le dossier de candidature, quels seraient vos arguments ?

2015 sera une année préolympique et qualificative pour les Jeux olympiques de 2016. Ces années-là, les athlètes sont tout particulièrement à la recherche de la performance. Le bassin d'Aiguebelette a toutes les qualités pour répondre à cette exigence sportive.

En France, ce qui fait rêver les rameuses et rameurs, c'est de ramer à Aiguebelette. Un Championnat du monde en France, à Aiguebelette avec une organisation parfaite, je pense qu'il n'y a pas mieux !

## **Michel ANDRIEUX**

**Club** : Émulation Nautique de Bordeaux (Bordeaux EN)

**Catégorie** : senior homme

**Spécialité** : tribord

Né(e) le 28/04/1967 à Bergerac

Taille : 192 cm - Poids : 95 kg

Profession : éducateur sportif à la mairie de Bordeaux

### **Distinctions honorifiques**

Chevalier de la Légion d'Honneur - Chevalier de l'Ordre National du Mérite -

Médaille d'or du Ministère de la Jeunesse et des Sports

### **Palmarès**

**2001** : 2<sup>e</sup> en deux de pointe sans barreur aux Championnats de France à Brive-la-Gaillarde (19)

**2000** : 1<sup>er</sup> en deux de pointe sans barreur aux Jeux Olympiques à Sydney (Australie)

**1999** : 2<sup>e</sup> en deux de pointe sans barreur aux Championnats du Monde à Saint Catharines (Canada)

**1997** : 1<sup>er</sup> en deux de pointe sans barreur aux Championnats du Monde à Aiguebelette (73)

**1996** : 3<sup>e</sup> en deux de pointe sans barreur aux Jeux Olympiques à Atlanta (États-Unis)

**1995** : 3<sup>e</sup> en deux de pointe sans barreur aux Championnats du Monde à Tampere (Finlande)

**1994** : 2<sup>e</sup> en quatre de pointe sans barreur aux Championnats du Monde à Indianapolis (États-Unis) ; 1<sup>er</sup> en quatre de pointe sans barreur aux Régates Royales d'Henley (Angleterre) ; 1<sup>er</sup> en quatre de pointe sans barreur à la Régate Internationale de Lucerne (Suisse) ; 1<sup>er</sup> en quatre de pointe sans barreur à la Régate Internationale de Duisburg (Allemagne) ; 1<sup>er</sup> en deux de pointe sans barreur aux Championnats de France à Cazaubon-Barbotan (32) ; 2<sup>e</sup> en quatre de pointe avec barreur aux Championnats de France à Aiguebelette (73)

**1993** : 1<sup>er</sup> en quatre de pointe sans barreur aux Championnats du Monde à Roudnice (Rép. Tchèque)